

ADMINISTRATION  
LILLE - 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE

CONDITIONS  
Par la poste, un an 50 francs  
Six mois 30 francs  
Trois mois 15 francs  
Départements non-limitrophes et étranger, port en sus

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES	
1, rue des Sept-Anges (Grand-Place), LILLE	
Années	250 francs
Brevets	150 francs
Patentes	100 francs
Autres divers	50 francs
Au-dessus ou au-dessous de Feuilletons	20 francs
Dépenses de la Nuit	5 francs
Châti-civil	10 francs
Chronique locale	10 francs
Échos	5 francs
Causerie de Nord.	5 francs

d'Estaimpuis étaient venues des délégués de Frères ; de Moulines-Lille et d'Armentières des délégués d'anciens élèves.

Nous avons également remarqué dans l'assistance M. le chanoine Huet, M. le chanoine Delsaux, M. l'abbé Patin, MM. les curés de Saint-Vincent et Paul, Lille, de Secquin, du Saint-Sacrement de Fives; le T. C. F. Henri, ancien directeur de l'école libre de Moulines-Lille, et le T. C. F. Paul, ancien directeur de l'école libre de Saint-Michel.

Au cimetière, M. Paul Leveaux, président de l'Association des Anciens Elèves de Moulines-Lille, rappela en quelques mots la vie du défunt, entièrement consacrée à l'instruction chrétienne de la jeunesse, et digne de rester comme un exemple dans la mémoire de tous.

Nous recommandons aux prières d'âme défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Iréus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quant).

### MORT DE M. BOYAVAIL

La nouvelle de la mort du bon curé de Neuville s'est répandue dans sa paroisse, causant dans tous les foyers une douleur d'autant plus profonde et sincère que le défunt était l'ami dévoué de tous. Il a succombé en quelques jours à une maladie qui le saisit en pleine force d'âge et dans un état de santé qui paraissait devoir lui assurer de longues années de vieillesse.

Ordonné prêtre en 1877, il fut successivement vicaire à Estaires et à Saint-Maurice, à Lille.

Après le souper, il fallut commencer la garde et les patrouilles, dans le secteur assigné à notre surveillance. Chaque patrouille était un secteur à surveiller.

### ÉCHOS

**NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE**  
M. Plouvier, curé de Lallaing, est transféré à Lys-lez-Lannoy.

**LE RÉGIME DES MINES AU PARLEMENT**  
La commission des mines de la Chambre a examiné, mercredi, la proposition de loi sur le minimum de salaire dans les mines. Elle a décidé de nommer un rapporteur à la prochaine séance.

**LES DROITS SUR LA HOUILLE À LA COMMISSION DU BUDGET**  
On sait que le citoyen Thomas, député socialiste unité de la Seine, avait proposé un amendement, voté par la Chambre mais repoussé par le Sénat, tendant à frapper les mines de houille, à partir du 1er octobre 1913, d'un impôt de 50 centimes par tonne de houille, coke ou briquettes, expédiée ou vendue.

### Les Biens volés

Le PENSIONNAT DES DAMES DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DE LOOS  
Mercredi à midi devait avoir lieu, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, l'adjudication d'une vaste propriété sise à Loos, route nationale, 52, autrefois à usage d'école, appartenant à la congrégation des Dames de l'éducation chrétienne d'Armentières et d'une contenance totale de 83 ares 17 centiares. La mise-à-prix était de 149.000 francs.

### CHAMBRE ARBITRALE

La réunion pour la constitution de la Chambre Arbitrale à Lille a eu lieu mercredi, au grand nombre d'industriels et de négociants y assistant et plus de 200 adhésions avaient été envoyées par courrier.

### TOURNÉES & CONFIRMATION

#### M<sup>gr</sup> l'ARCHEVÊQUE à Locelles

Pour la seconde fois en huit jours, la paroisse de Locelles était en fête.

Après le Congrès catholique d'hommes, après la bénédiction solennelle de la Grotte de Lourdes, la Confirmation fourmillait mardi à la population très chrétienne de Locelles, en raison de l'occasion de manifester hautement son respect et son attachement à Mgr l'Archevêque.

### M<sup>gr</sup> CHAROST à Tourcoing

Mgr Charost a donné la Confirmation, mercredi, à 8 heures, à 290 enfants de N.-D. de Lourdes et de N.-D. de Consolation. Dans la touchante allocution qu'il a adressée aux confirmands et aux fidèles qui remplissaient la vaste église de N.-D. de Lourdes, il a surtout félicité les instituteurs, maîtres et professeurs, et toutes les personnes qui s'occupent de la direction ou de la surveillance des paroisses.

### LE TRAFIC DES ÉCUS À LA FRONTIÈRE BELGE

Depuis quelque temps des voyageurs se procurent un bénéfice appréciable en transportant de Belgique en France des sacs chargés d'écus. Or et les billets français faisant prime en Belgique, il est facile de s'enrichir en allant changer de l'argent en France contre du métal jaune ou du papier de la Banque de France, on peut gagner un ou plusieurs billets de cent francs sur des sommes de quinze, vingt, trente mille francs, par exemple.

### L'AVIATION À LA BRAYELLE

Mercredi à six heures du matin est arrivé, venant de Cambrai, le maréchal-duc de la Fayette, sur biplan Henri Farman, moteur Gnome de 70 H. P.

### UN AÉROPLANE À RONCHIN

Un monoplan monté par un aviateur militaire a atterri mercredi à 8 heures sur le champ de manœuvres de Ronchin.

### COUR D'APPEL DE DOUAI

A PROPOS DE CONTRAT COLLECTIF DE TRAVAIL  
Au mois de novembre, le Tribunal civil de Lille reconnaissant seuls valables les contrats collectifs passés à Halluin entre le Syndicat du Bâtiment de la Maison du Peuple et les divers entrepreneurs.

### LE CRIME DE SIN-LE-NOBLE

Mercredi après-midi, M. Certeux, juge d'instruction, a poursuivi l'interrogatoire de Marcel Petit.

## SUCREZ VOS FRAISES AVEC LE SUCRE BÉGHIN

### Pour la Cour d'Assises

La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai a renvoyé pour être jugée à la prochaine session l'affaire suivante :

### UN VOLEUR LILLOIS enlève à Paris pour 15.000 fr. de bijoux

Lundi après-midi, un jeune homme de mise élégante, se disant fils de M. Franchomme, chocolatier à Lille, entrainé dans le magasin d'un antiquaire, M. Blois, rue de la Pompe, à Paris, et demandait à voir des bijoux anciens.

### CHAMBRE ARBITRALE

La réunion pour la constitution de la Chambre Arbitrale à Lille a eu lieu mercredi, au grand nombre d'industriels et de négociants y assistant et plus de 200 adhésions avaient été envoyées par courrier.

### LE DÉPART D'UN LILLOIS

Après un court séjour à la suite de la discussion revoyée à mercredi prochain, séance levée à 6 h. 45.

### UN GARDIEN de l'Asile d'Alénis d'Armentières ARRÊTÉ POUR COUPS

Mardi vers onze heures du soir, en faisant ses rondes, le gardien Georges Duquand, 35 ans, arrivant près de la cellule de l'intéressé Leleu, entendit que celui-ci faisait tapage. Il entra, et ayant vainement invité le pensionnaire à être calme, lui porta quelques coups de poing.

### LA CHUTE GRIVE d'un officier À DOUAI

Mercredi, l'état du capitaine Dombret s'était légèrement amélioré. Le repos a été absolument à été recommandé au blessé et des instructions ont été données pour qu'aucune personne ne soit admise auprès de lui, en dehors des membres de sa famille.

### LE FEU DANS UNE FILATURE À TOURCOING

Mercredi soir, à 5 heures, un incendie s'est déclaré à la filature de MM. Duvillier frères, rue du Touquet. On troisième étage, une pièce d'un des métiers à vapeur s'est détachée et provoquée des étincelles qui mirent le feu au coton.

### LE 16<sup>e</sup> CHASSEURS À PIED à Confians-Jarny

On sait que le 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs doit quitter Lille en octobre pour aller tenir garnison à Confians-Jarny, très petite localité à quelques kilomètres de Metz.

### LE CRIME DE SIN-LE-NOBLE

Mercredi après-midi, M. Certeux, juge d'instruction, a poursuivi l'interrogatoire de Marcel Petit.

### LE CRIME DE SIN-LE-NOBLE

Mercredi après-midi, M. Certeux, juge d'instruction, a poursuivi l'interrogatoire de Marcel Petit.

### LE CRIME DE SIN-LE-NOBLE

Mercredi après-midi, M. Certeux, juge d'instruction, a poursuivi l'interrogatoire de Marcel Petit.

Mercredi après-midi, M. Certeux, juge d'instruction, a poursuivi l'interrogatoire de Marcel Petit.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Fin de la séance du mercredi 16 juin 1913

### La « Défense Laïque »

La contre-projet Lerolle

M. AYARD voudrait que les femmes puissent faire partie des Conseils de l'école.

M. LEROLLE lui donne immédiatement satisfaction.

M. BARTHOU. — Je crains que si des femmes doivent être élues à ces conseils de l'école, ce ne soit pas l'âgelement que vous réclamez.

M. LEROLLE fait l'éloge des femmes françaises devant participer à ces conseils.

M. BARTHOU. — Je m'associe à votre éloge des femmes, mais je crains que l'élection de ces dernières ne soit pas un moyen de coéducation.

M. LEROLLE termine en affirmant la nécessité de l'union de l'école et de la famille.

M. DESROUVES combat le contre-projet Lerolle. Il estime que la création du conseil de l'école aura pour résultat de créer autour de l'école une atmosphère de bataille et d'hostilité.

Après un court débat la suite de la discussion est renvoyée à mercredi prochain.

Séance levée à 6 h. 45.

Séance ce matin pour les lois sociales.

Séance après-midi pour les lois militaires.

### IMPRESSIONS D'UN LILLOIS

faisant partie DU DÉTACHEMENT INTERNATIONAL À SOUTARI

Les bâtiments des côtes sont encore pleins d'écumes.

Les prisonniers arrivés ont fait une rafle de revolvers et pistolets, de chemises, caleçons, boutons, écailles, etc.

Hier encore, un Français et un Anglais ont fracturé à coups de pied un coffre-fort. Ils n'y ont rien trouvé.

Le pays est misérable. Tout le monde a été vidé de ses richesses et les routes ne sont pas entretenues.

Les trolleins sont surveillés d'autrefois par des agents de police à cheval.

Le milieu de la rue n'est que de la boue ; on le traverse sur des érales placés çà et là, on y voit toutes sortes de détritus, esquilles de chevaux, d'ânes, de chiens, les fèces dégoûtantes, etc.

M. Gaston BAUDRY, de Lille

Secrétaire breveté à bord de l'Ernest-Renan en détachement à Scutari

Un de nos concitoyens, M. Gaston Baudry, qui fait partie du détachement international chargé de maintenir l'ordre à Scutari, écrit à ses parents, qui veulent bien nous le ramener, une lettre dont voici quelques extraits. Nos lecteurs ne manqueront pas de l'intéresser.

### LE DÉBARQUEMENT

Nous sommes partis du bord, dit M. Baudry, il y a eu mercredi huit jours — la lettre est datée du 26 mai — un premier groupe à deux heures du matin, le second, Scutari, en six heures-vingt-quatre hommes, dont l'Astia, à six heures.

On nous empêcha en canots à l'embarcadere de la Bojana, large de 50 à 60 mètres, où nous embarquâmes, ainsi que les bateaux des autres puissances, sur un petit paquet de "La Scutari".

Quand tout fut embarqué, hommes et matériel, le "Scutari" battait pavillon blanc, se mit en route, remontant la rivière.

Nous étions bien contents ; il y avait vingt-sept jours que nous n'avions été à bord.

A peine avions-nous fait deux cents mètres que se firent entendre une puis plusieurs détonations. Instinctivement nous nous baissâmes pour éviter les projectiles. Nous savions cependant que nous n'avions rien à craindre, car on avait déposé une dépêche arrivée par T. S. F. à bord, disant que des Turcs, cachés dans les ravins, tiraient sur nous.

Ceux qui tiraient ces coups de feu étaient tout simplement des paysans qui saluaient notre arrivée !

Tout le long de la route nous aperçûmes des maisons isolées, détruites et abandonnées, ou bien des cabanes en planches, pierres et sacs, où brûlaient les paysans dont la demeure s'était démolie.

Dans le fleuve même, des barques de sept à dix mètres de long, à deux mâts, étaient coulées ou démolies, d'autres abandonnées, voilières et cordages en lambeau.

Après quatre heures passées devant ces tristes tableaux, nous arrivâmes devant Scutari, où les montagnes se dressèrent de chaque côté et laissent place juste pour le fleuve. Les montagnes sont reliées par un pont métallique. A droite, on voit le fort de Scutari en partie démolie, à gauche une caserne occupée par les Monténégrins.

Nous n'avions pas encore stoppé que déjà les "diverzans", à grande coupe de rampe, s'approchaient, dans de grandes barques en forme de pirogues, pour aider au débarquement.

A cinquante mètres du pont, l'amiral anglais, commandant de l'escadre internatio-

### Gazette du Nord

On annonce la mort :

de M. LILLE, de Mme V. Louis Couetil, décédée munie des sacrements, dans sa 81<sup>e</sup> année. La vénérable défunte était la mère du sympathique et dévoué M. Charles Couetil, conseiller municipal de Lille.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures, en l'église St-Pierre-St-Paul. L'assemblée rue de Constantin, 38.

A PLANES-LEZ-RAMBROU, de Mme Desroches, née Philippine Desroches, décédée à l'âge de 87 ans, munie des sacrements. Elle avait perdu, il y a deux mois à peine sa sœur Mme Marie Delanoy, décédée en la même paroisse à l'âge de 84 ans. On nous prie de recommander aux prières ces deux vénérables et bonnes chrétiennes.

Mercredi à neuf heures, ont eu lieu, dans la chapelle de la maison de retraite d'ANNAPPE, les funérailles du T. C. F. Antes, successivement directeur des écoles libres de Moulines-Lille et d'Armentières.

Les neveux du défunt conduisirent le deuil, accompagnés de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

De Livry, de Lécuse, de Froyennes et

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.

de M. le curé d'Annappe, du T. C. F. Mauric, assistant, et du T. C. F. Florentin, visiteur.